

Numéro 116

septembre 2020

FRESSINES INFOS



Journal de communication de la commune de FRESSINES

Nous contacter :

Mairie de Fressines
29 route de Mougou
79 370 Fressines
Tél: 05 49 73 98 73
mairie-fressines@wanadoo.fr
La mairie est ouverte tous les
après-midis de 13h30 à 17h30
du lundi au vendredi.

Edito

Le 16 juillet dernier, lors d'une séance marathon, les délégués communautaires issus des élections municipales de mars et de juin ont installé le Conseil Communautaire de Mellois en Poitou et sa gouvernance.

Sans surprise, Fabrice Michel a été reconduit à la présidence.

Comme nous nous y étions engagés, dans notre profession de foi, la commune de Fressines a pris des places dans cette gouvernance. Absente du bureau lors de la dernière mandature, cette fois-ci notre commune est bien représentée. Chantal Brillaud a été élue 9ème vice-présidente en charge de la contractualisation et des ressources humaines, moi-même j'ai intégré le bureau. Par cet engagement, nous entendons bien rouvrir le dossier de la fiscalité dans le cadre d'un nouveau pacte fiscal pour notre territoire. Plusieurs discours dont celui du Président, nous laisse penser qu'une réelle volonté existe pour revoir cette injustice. Nous allons y travailler.

Depuis plusieurs semaines les gens du voyage ont investi la zone d'activité de la Croix Ganne. Vous êtes nombreux à vous émouvoir de cette situation. Cette zone appartient à la communauté de communes et dans ce cas le pouvoir du maire est extrême-

ment limité avec une procédure d'expulsion complexe.

Sachez néanmoins que la commune est en contact permanent avec la communauté de communes, un acte d'expulsion a été déposé par huissier le 7 août, mais des délais courent. Parallèlement début août, j'ai saisi par courrier la préfecture et toutes les autorités compétentes pour atteindre à la sécurité, à la salubrité publique et de tranquillité publique. Seule la préfecture peut mobiliser les forces de l'ordre pour une expulsion immédiate (si elle l'estime nécessaire).

Pour l'avenir, nous devons travailler avec la communauté de communes pour installer un système (portique, fossé, pierres...) pour éviter que cela se reproduise.

Pour soutenir la reprise économique, le Conseil Départemental propose, sous certaines conditions, de financer à hauteur de 50%, 1000 chantiers à 10 000 €. Notre commune peut bénéficier de 5 chantiers à 10 000 €

Vos élus travaillent actuellement à trouver ces 5 chantiers, certains étaient déjà budgétisés, d'autres non (mise en place d'un portillon sécurisé à l'école, changement de la baie vitrée de la maternelle, travaux à la bibliothèque changement de baies à la salle des fêtes, mise

aux normes des vestiaires, renforcement de l'éclairage au stade...).

Le Conseil Municipal qui se réunira le 1er septembre puis le 22 septembre devra arrêter définitivement la liste des 5 projets.

Au cours de l'été, nos agents ont travaillé à l'école pour préparer la rentrée scolaire qui aura lieu le mardi 1er septembre. Notre souhait le plus cher est de retrouver un fonctionnement normal avec un protocole sanitaire qui nous permette d'accueillir l'ensemble de nos enfants.

C'est aussi la rentrée pour le monde associatif avec les mêmes interrogations. Comment concilier les règles sanitaires indispensables avec les activités de l'association ? La première étape est la tenue du forum des associations qui aura lieu samedi prochain 29 août de 9 h à 12 h à la salle des fêtes.

Le Covid-19 met nos associations en difficulté c'est le moment de les soutenir, de participer, de donner de son temps.

Nous souhaitons à chacun et chacune une très bonne rentrée.

Le Maire,

Patrice FOUCHÉ

Sommaire :

Edito

Les décisions du Conseil Municipal

- Suppression des régies
- Renouveau de la commission communale des impôts directs
- Approbation devis

À savoir

- Catastrophe naturelle
- Nettoyons la nature
- C C A S
- Travaux voirie et bâtiment
- Rentrée scolaire
- Nouvelles entreprises
- Collecte des encombrants
- Civisme
- Objet trouvé
- SIVOM Jean Migaud

Vie associative

- Nouvelles des associations de la commune

Les décisions du Conseil Municipal

A la demande de M. le Trésorier de la trésorerie de Melle, le Conseil Municipal a voté la suppression des régies de recettes concernant la cantine, la location de la salle des fêtes et diverses recettes, la régie d'avance, les photocopies.

Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID) suite aux élections municipales de 2020.

Monsieur le maire fait savoir que, suivant l'article 1650-1 du code général des impôts, il est institué une commission communale des impôts directs (CCID) composée du maire président de la commission, de six commissaires titulaires et six commissaires suppléants. Pour faire suite aux élections municipales de mars 2020, il est nécessaire de procéder à une nouvelle constitution de la commission puisque la durée du mandat des membres de la CCDI correspond à la durée du mandat du conseil municipal.

Après délibération, les membres du conseil dressent une proposition de liste des personnes pouvant faire partie de ladite commission comme suit :

TITULAIRES : Mme Annick SUIRE, MM. Pascal GAILLARD, Claude MARTIN, Mme Annick THOMAS, MM. Dominique MOINARD et Yannick PETIT.

SUPPLEANTS : Mme Hélène BARBOTEAU, MM. Laurent PROUST, Michel CHAIGNEAU, Philippe DURAND, Jean-Pierre RIPOLLI et Mme Marie-Claude GIRAUD.

M. le directeur départemental des finances publiques est chargé de désigner les personnes définitivement retenues.

Ecole

Un devis a été demandé pour le nettoyage des vitres de l'école et de la salle du conseil municipal, le devis de Techni propreté est retenu pour 1 056.11 € TTC.

Achat d'une table de tennis pour la cour de l'école pour un montant de 1 020.00 € TTC chez PCV Collectivité.

Approbation du Conseil Municipal du règlement

Aujourd'hui, l'offre de services se développe.

Petit rappel, à proximité du Fressinois, sur le parking de la Mairie vous retrouvez : le Foot Truk le lundi soir, la Pizze à Pépé le mercredi soir de 18 h à 22 h

A savoir

Catastrophe naturelle liée à la sécheresse :

La commune non reconnue une fois de plus ! Comme l'année dernière, la commune avait transmis une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle consécutive à la sécheresse pour l'année 2019.

Malheureusement, comme l'année dernière, le caractère anormal de la sécheresse n'a pas été démontré scientifiquement sur Fressines. Le réchauffement climatique serait-il considéré comme normal par les autorités ?

Cette décision est regrettable pour la vingtaine d'habitants qui ont déclaré des fissures sur leurs habitations et bâtiments.

M. Patrick ROUSSEAU, Adjoint en charge de l'environnement et sécurité.

Appel aux bénévoles pour l'opération « Nettoyons la nature »

Fressines participera, **le 26 septembre 2020**, à l'opération « Nettoyons la nature » sponsorisée par les centres E. Leclerc qui consiste à nettoyer les sites souillés.

Le sponsor fournit des kits de protection et la municipalité organise le ramassage des déchets abandonnés sur les voies communales. Nous avons ciblé, pour cette année, la D7, traversant la commune et la D5 à la Chesnaye.

Si vous voulez participer à cette action environnementale et si les conditions sanitaires le permettent, rendez-vous, **le 26 septembre 2020, à 9h30**, à la salle des fêtes de Fressines. Cette opération se terminera par un pot de l'amitié pour l'environnement, à 12h, à la salle des fêtes. M. Patrick ROUSSEAU, Adjoint en charge de l'environnement et sécurité.

C.C.A.S.

Dans le cadre de vigilance « vague de chaleur - Covid-19 », puis lors du déclenchement du niveau 3 « alerte canicule » (du 6 au 11 août 2020)

les personnes âgées ou vulnérables ou en situation de handicap ont reçu la visite des membres du CCAS. Les 6 et 7 août 2020, nous avons ainsi rencontré 25 familles Fressinoises, l'accueil a été cordial et la remise de flyer et de masques appréciée. Un certain nombre de masques restent à la disposition des Fressinois. Les personnes intéressées doivent se manifester en mairie. Mme Paulette BALOTHE, Adjointe en charge du CCAS.

Travaux voirie et bâtiment

Nous arrivons à la rentrée scolaire, nos agents ont effectué les travaux d'entretiens et ceux demandés par les enseignants.

Les Mois de juillet et août sont toujours compliqués pour faire face au quotidien car nous tournons à effectif réduit congés d'été obligent.

Malgré cela nous avons réalisé :

- La peinture routière
- L'entretien du mobilier urbain (barrières de sécurité nettoyées, bancs publics repeints...)
- Les travaux de broyage et de tonte...
- L'église est redevenue fonctionnelle et propre, merci aux bénévoles et au prêtre pour leurs implications.

Les travaux d'enfouissement des lignes moyennes tensions continuent dans le centre du village sur la D7 direction la rue de la Galinière, l'entreprise ENGIE avec le département ont mis en place une déviation.

Je vous rappelle que nos service de santé et de commerce sont accessibles, les riverains pourront accéder à leurs habitations suivant l'avancement des travaux. Merci pour votre compréhension.

M. Christophe DECOU, Adjoint en charge de la voirie et des bâtiments.

Rentrée scolaire 2020

la rentrée scolaire aura lieu le mardi 1er septembre à 8 h 45 pour les 199 élèves scolarisés à Fressines (effectifs du 23 juin 2020). Le cycle 1 compte 63 élèves dont 18 petites sections, 19 moyennes et 26 grandes sections. Le cycle 2 compte 81 élèves avec 22 CP, 29 CE1 et 30 CE2. Le cycle 3 compte 55 élèves répartis en 27 CM1 et 28 CM2.

Comme tous les ans, les travaux sont réalisés dans l'enceinte de l'école. Cette année des travaux d'entretien intérieur ont été réalisés : peinture, pose d'étagère, ... La pose de bancs sur la partie enherbée de la cour du haut et une table de ping-pong.

Les tarifs de la cantine et de la garderie pour l'année scolaire 2020/2021 sont les suivants :

Le matin la garderie ouvrira à 7 h 15 et le soir elle se terminera à 18 h 45.

| | |
|-----------------------------------|------------|
| Le matin de 7h15 - 8h15 | 1,59 € |
| Le soir de 16h à 18h | 1,59 € |
| Dépassement de 18h à 18h 45 | 1,07 € |
| Pénalité au-delà de 18h 45 | 7 € |

Tarif pour un repas enfant : 2,37 €

L'ensemble du personnel, que je tiens à remercier pour son implication en fin d'année scolaire, est à nouveau mobilisé pour appliquer les nouvelles règles sanitaires allégées dont nous avons connaissance à l'heure où j'écris ces lignes.

Bonne rentrée à tous.

Mme Nadine LEDOUX, Adjointe en charge des affaires scolaires.

Nouvelles entreprises sur la commune

Diététicienne de profession et travaillant depuis plus de 10 ans en collectivité, j'ai récemment concrétisé le projet de créer mon auto-entreprise pour animer des ateliers et conférences sur des thématiques tels que l'alimentation du sportif, du jeune enfant, l'équilibre alimentaire, la lecture des emballages alimentaires, ainsi que des actions pédagogiques en milieu scolaire.

Pour débiter cette activité secondaire, je propose la mise en place d'ateliers sur la diversification alimentaire, qui pose bien des questions aux jeunes mamans.

Le lieu reste à définir, n'hésitez pas à me contacter si vous êtes intéressés ou pour de plus amples informations. ec.raymond@hotmail.fr - Mme Elise RAYMOND - 06.62.86.06.40

FROID 79

Entreprise de froid et climatisation industriels et particuliers, montage, entretien, dépannage et mise en service.

M. BREMAUD Vincent - 130 rue du Château Bougouin - 06.31.77.77.49 - bbfroid79@gmail.com

Collecte des encombrants le lundi 5 octobre 2020

La prochaine collecte des encombrants (vieux réfrigérateur, sommier, lave linge, matelas...) aura lieu le **lundi 5 octobre 2020**.

Le service est ouvert à tous les habitants de la commune. Les demandes d'enlèvement sont à signaler au préalable en mairie avant le vendredi 2 octobre 2020 par téléphone au 05.49.73.98.73 (de 13h30 à 17h30).

Les encombrants devront être sortis le matin du ramassage à 8h00.

Civisme

Suite à la réglementation en vigueur, la commune ne peut plus employer de produit phytosanitaire, il est donc demandé aux propriétaires de nettoyer devant leur maison ainsi que de tailler les haies et arbres débordant sur la voie publique.

Objet trouvé

Il a été trouvé au lavoir de Chantelaye un casque bleu de vélo enfant, prendre contact auprès de Mme GIRAULT au 05.49.05.31.22

SERTAD relevés des index des compteurs d'eau

Les agents du SERTAD vont procéder aux relevés des index des compteurs d'eau en vue de la facturation du 2ème semestre 2020 à partir du lundi 7 septembre 2020 sur la commune de Fressines. Nous vous remercions de bien vouloir permettre l'accès à votre compteur d'eau aux agents releveurs, ainsi que de dégager les niches à compteur. Nous restons à votre entière disposition au 05.49.25.32.09 ou facturation@sertad.fr

SIVOM Jean MIGAUD

Mme Patricia ROUXEL, Maire d' Aigondignié, est élue Présidente du SIVOM Jean Migaud et Mme Nadine LEDOUX, Adjointe au Maire de Fressines est élue Vice-Présidente. Les membres extérieurs ne sont pas encore nommés.

La vie associative

A C C A Fressines

Amis chasseurs, La distribution des cartes de chasse pour la saison 2020/2021 aura lieu le 29 août de 9h00 à 12h00 au forum de association à la salle des fêtes de Fressines et le 12 septembre

au local de la chasse de 9h00 à 12h00. se munir de la validation 2020/2021 du permis de chasser ainsi que la validation d'une assurance de chasse. Vous remerciant par avance.

M. Christian DENEPOUX, Président.

C'est ce samedi 29 août qu'aura lieu le forum des associations à la salle des fêtes.

Les associations communales, en collaboration avec le municipalité, vous proposent de participer au forum des associations **samedi 29 août de 9h00 à 12h00 à la salle des fêtes**.

Venez découvrir le monde associatif de la commune, source d'intégration et de développement personnel. Vous souhaitez donner de votre temps, découvrir de nouvelles activités, faire partager vos connaissances, votre enthousiasme, ce forum est pour vous. Chaque association vous accueillera sur son stand. Inscription sur place pour de nombreuses activités. Verre de l'amitié offert par la municipalité à 12h30.

Pétanque

Le bureau de l'association pétanque a pris la décision vu les circonstances du covid19 d'annuler tous les concours restant jusqu'à la fin de l'année. Nous espérons vous revoir la saison prochaine dans de meilleures conditions. Prenez soin de vous et bonne fin d'année à tous. Le bureau

Ecole de musique « A Portée de Zik »

L'assemblée générale de l'école de musique est fixée au mercredi 30 septembre 2020 à 20h00 à la salle de réunion des associations de la mairie de Fressines. Nous serons présents au forum des associations du 29 août prochain de 9h00 à 12h00. Tarifs, créneaux horaires et pré-inscriptions pour la nouvelle saison sont disponibles sur notre site : musiquefressines.e-monsite.com. Le début des cours aura lieu la semaine du 14 septembre 2020. Le bureau.

A P E

Ça y est les vacances d'été se terminent... L'équipe APE espère que vous en avez tous bien profité malgré cette année un peu spéciale !!

Il est temps maintenant de se préparer pour cette nouvelle année scolaire qui arrive très bientôt !!

C'est pourquoi, l'équipe APE vous invite à participer à l'Assemblée Générale qui aura lieu le vendredi 18 Septembre 2020 ! Nous espérons vous y retrouver nombreux !!

Ce sera l'occasion de commencer à préparer les prochaines manifestations pour nos enfants comme la fête de Noël, le carnaval et bien d'autres surprises encore !!

Alors à très vite ! L'équipe APE

Ener'gym

La reprise des cours se fera à compter du mardi 1er septembre à 9 h pour la marche, mercredi 2 pour la gym à 18h30, et le yoga à 20h00, le jeudi 3 à 9h00 pour la gym form'détente et la zumba à 19h00, le mardi 8 le yoga à 18h00, le jeudi 10 le yoga à 17h30. Cependant en raison du Covid 19, de conditions particulières seront mises en place.

Matériel : chaque personne devra venir aux séances avec son matériel perso (ex tapis). L'association pourra en prêter pour l'année.

Chaussures : il sera obligatoire de changer de chaussures en arrivant dans le hall pour entrer dans la salle.

Masque : il sera obligatoire à l'arrivée et dans la salle pour les déplacements. Du gel hydroalcoolique sera mise à disposition à l'entrée ainsi que du produit désinfectant pour les toilettes si besoin. La salle sera nettoyée entre chaque cours.

Enfin au niveau des inscriptions le nombre de places sera limité. Pour les personnes intéressées des permanences auront lieu à la salle des fêtes les : samedi 29 août de 9h à 12h au forum des associations, lundi 31/08 et mardi 01/09 18 h 30 à 19 h 30. la fiche d'inscription est en ligne sur le site de fressines.net

Contact par mail : energym.fressines@hotmail.fr -

Contact par tél. : Nathalie 06 10 89 12 94 - Marie-Hélène 06 13 46 30 61

L'Association Foot Loisirs (FFL)

Malgré la situation actuelle, l'association Fressines Foot Loisirs repart pour une nouvelle année, si vous souhaitez jouer au football sans vous prendre la tête et surtout entre passionnés, l'association est ouverte aux personnes majeures de manière mixte (femmes ou hommes). N'hésitez pas à nous contacter.

Les séances ont lieu le vendredi soir à partir de 19h30 jusqu'à 21h environ et sont suivies d'une collation (selon comment évoluera la situations sanitaires et le protocole à respecter suite au COVID 19).

Pour les nouveaux adhérents, un maillot est offert par l'association Fressines Foot Loisirs grâce à notre partenaire l'hôtel B&B de NIORT !!!

Adhésion de 40€, séances tous les vendredis à partir de 19h30 !

Inscription et renseignements sur notre page

Fressines en Fête

Le 19 septembre 2020, l'association Fressines en Fête vous propose son RANDINER. Comme vous le savez déjà, cette activité consiste à réaliser une randonnée pédestre dans la vallée du Lambon et de diner le long du parcours. Pour cette randonnée il est nécessaire de s'inscrire avant le **14 septembre 2020**. le coût est de 13 € à partir de 12 ans, 6 € de 6 à 11 ans, gratuit pour les moins de 6 ans.

L'organisation : le départ s'effectue à la salle des fêtes entre 17h30 et 19h30. Au choix, deux parcours de 8 et 12kms. Au total 5 points de ravitaillement (apéritif - entrée - rougail saucisses riz - dessert - soupe à l'oignon et bricoche).

ATTENTION Cette année et afin de pouvoir réaliser cette activité, nous nous sommes engagés auprès des services préfectoraux à respecter les règles sanitaires liées au COVID 19, à savoir pour chaque participant l'obligation d'avoir un masque, d'apporter ses couverts et son gobelet, se laver les mains avec la solution hydroalcoolique mise à disposition et surtout respecter les consignes de sécurité indiquées à chaque stand.

Contact et réservation : J.Jacques SIROL 06.21.58.01.61, M. Noëlle BROCHARD 09.86.53.72.85, Myriam FOUICHE 06.98.48.28.72 - fressinesenfete@laposte.net

Des nouveaux flyers vous seront distribués dans vos boîtes aux lettres début septembre. Nous serons présents lors du forum des associations le samedi 29 août prochain.

Nous comptons sur votre participation et espérons vous voir ou revoir à cette activité.

Myriam FOUICHE, Présidente de l'association

Tennis de table

L'année scolaire débutant le 1er septembre, le tennis de table sera pratiqué à la salle des fêtes de Fressines dès le lundi 7 septembre, dans le respect des règles sanitaires en cours. Julien sera heureux d'y recevoir tous les jeunes ainsi que leurs parents pour tout renseignement. Comme les années précédentes, trois séances sont offertes pour découvrir notre sport. Les adultes pourront aussi nous rejoindre, soit pour faire quelques balles en loisirs, en perfectionnement ou en compétition dans les salles des communes voisines.

Nous serons présents lors du forum des associations le 29 août à la salle des fêtes de Fressines pour vous présenter notre club et répondre à vos questions. M. Claude DECOU, membre du bureau.